

1. *Débitrice:* **Association du Festival de Jazz International de Fribourg**, bd de Pérolles 4, **1700 Fribourg**
2. *Remarques:* ASSEMBLEE DES CREANCIERS (ART. 301 LP)
L'assemblée des créanciers aura lieu le 13 juin 2008, à 14h30, dans les locaux de l'Espace Nuithonie (salle d'exposition), route du Centre 7, 1752 Villars-sur-Glâne (bus n° 5).
Durant les vingt jours précédant l'assemblée, soit dès le 21 mai 2008, les créanciers ont la faculté, sur rendez-vous préalable (026/322.57.28), de prendre connaissance des pièces déposées dans les bureaux du Commissaire.
Les créanciers devront justifier de leur identité et les mandataires de leurs pouvoirs écrits.

Emery Alexandre, avocat
1701 Fribourg
(04470442)